AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 155

21 JUILLET 1977

VIGNES

MILDIOU

Les pluies orageuses, survenues avant la mi-Juillet ont permis l'apparition de nouvelles taches sur feuilles et du Rot-gris a même été observé sur grappes ces derniers jours.

En conséquence, dans toutes les vignes où la maladie est apparue il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement ; en situation saine l'intervention pourra être repoussée en début de semaine prochaine.

OIDIUM

Les conditions climatiques étant favorables à la maladie l'on pourra profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour combattre l'oïdium sur les cépages sensibles.

BLACK-ROT

Sur toutes les vignes situées dans les communes déclarées contaminées, par arrêté préfectoral, il est nécessaire d'adapter les doses du traitement antimildiou pour assurer une protection contre le Black-rot.

VERS DE LA GRAPPE

Le deuxième vol a débuté mais il est encore trop tôt pour intervenir.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le premier vol est pratiquement terminé et il n'y a donc plus lieu d'intervenir contre ce ravageur.

MAIS

PYRALE

Dans les départements d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret des pontes sont toujours déposées et les perforations des jeunes chenilles sont plus nombreuses. Comme nous l'avions annoncé dans notre précédent bulletin nous sommes actuellement dans la période d'intervention optimale pour les secteurs tardifs : département d'Eure-et-Loir et le Nord du Loiret.

Dans les départements du Cher, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire les attaques sont toujours peu nombreuses.

D'une manière générale, les populations paraissent moins importantes que l'an dernier mais certaines parcelles ont atteint le seuil d'intervention et un sondage sur un minimum de 100 plantes est nécessaire dans toutes les zones où des attaques avaient été notées l'an dernier.

La liste des produits homologués ou en autorisation provisoire de vente pour lutter contre la pyrale du maïs et leur dose d'utilisation ont été indiquées dans les bulletins techniques des 6 et 13 Juillet.

P/Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Adjoint

J. GOIX

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P117